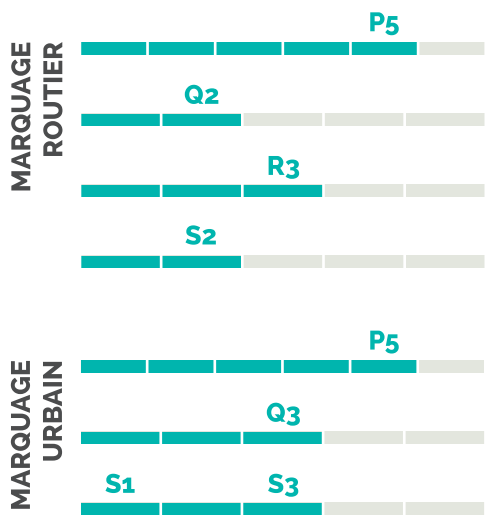


TYPHON VILLE-ROUTE



Peinture à l'eau polyvalente destinée à réaliser des marquages en ville comme sur route afin de guider efficacement les usagers.

LES POINTS FORTS

USAGE

- Bon niveau d'antiglissance, notamment en milieu urbain avec une certification S3
- Moindre gêne occasionnée pendant les travaux grâce à une remise en circulation très rapide
- Écolabel NF Environnement garantissant le faible impact du produit sur l'environnement tout au long de son cycle de vie
- Produit certifié selon les normes NF EN 1436 et NF EN 1824

EXPLOITATION

- Souplesse et gain de temps dans la gestion des chantiers grâce à la multi certification
- Produit à l'eau préservant la santé et de la sécurité des utilisateurs
- Non soumis à la réglementation concernant le transport et le stockage de matières dangereuses
- Emballages spécifiques Sakapo et Sakafu facilitant la gestion des déchets et diminuant son coût

P : Résistance au trafic
 Q : Visibilité de jour
 R : Visibilité de nuit
 S : Antiglissance



DESCRIPTIF TECHNIQUE

- Peinture acrylique en phase aqueuse
 - Masse volumique : 1,68 kg/l
 - Conditionnement :
 - Seaux métalliques de 25 kg nets équipés de Sakapo
 - Fûts à ouverture totale de 300 kg nets équipés de Sakafu
- Autres conditionnements : nous consulter

CONDITIONS D'UTILISATION

MISE EN ŒUVRE

- Machine pneumatique ou airless équipée d'une cuve inox (filtre 30 mesh)
- Éviter tout contact avec des matériaux oxydables (fer, laiton, cuivre...)
- Supports hydrocarbonés, neufs ou anciens
- Appliquer sur support propre et sec
- Températures limites du support : $10^{\circ}\text{C} < T < 45^{\circ}\text{C}$
- Hygrométrie maxi : 80 %

CONSOMMATIONS*

	Non rétro réfléchissant	Rétro réfléchissant
Dosage produit	$\geq 335 \text{ g/m}^2$	305 g/m^2
Dosage de saupoudrage	Sans saupoudrage en S1 60 g/m^2 en S3	275 g/m^2
Temps de séchage	2 à 5 min	2 min

* Selon conditions de certification

SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT

- Produit à usage professionnel, non nocif, non irritant, non inflammable
- Stockage : dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur
- Conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert
- Les emballages souillés, les produits de nettoyage et de rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur www.quickfds.fr